

Communiqué - 30 août 2018

Pollution de l'air, réchauffement climatique : la FNAUT demande au gouvernement de prendre des mesures décisives

La démission de Nicolas Hulot met en évidence les graves lacunes de l'action du gouvernement dans le domaine de l'environnement. La FNAUT attend des mesures décisives : les fausses bonnes idées et les petits pas ne suffisent pas pour enrayer une pollution et un réchauffement climatique qui s'aggravent.

Les responsabilités sont bien connues

Le secteur de la mobilité est un responsable majeur de la pollution de l'air, de la dégradation de la santé publique, du réchauffement climatique et des menaces sur l'avenir de la planète qui en résultent.

Les moyens de déplacement les plus dangereux pour l'environnement local et pour la planète sont connus : voiture, camion, avion. Leur maîtrise est un outil indispensable de la transition énergétique.

Pourquoi cette inaction ?

Les lobbies (constructeurs automobiles, pétroliers, transporteurs routiers, secteur aérien...) ne doivent pas imposer leurs choix au gouvernement. Celui-ci doit privilégier l'intérêt général et le long terme.

Le gouvernement peut, sans pour autant « faire la révolution » et bouleverser notre mode de vie, prendre d'urgence quelques mesures ambitieuses - réglementaires, fiscales et politiques (choix des investissements) - qui auraient un impact concret et un rôle pédagogique décisifs.

Une réorientation de la politique des transports est indispensable

Ce n'est pas en multipliant les initiatives relatives aux « nouvelles mobilités », essentiellement routières, que les problèmes (congestion des voiries, pollution de l'air, émissions de CO2...) seront résolus.

La FNAUT demande donc en particulier :

- le lancement rapide du 4^{ème} appel à projets de transports collectifs urbains en site propre, attendu depuis plusieurs années, et du plan vélo annoncé ;
- des investissements massifs sur le réseau ferré (rénovation, réouvertures et lignes nouvelles) ;
- la suppression des niches fiscales dont bénéficie le transport aérien ;
- une taxation kilométrique du transport routier de fret (comme en Suisse ou en Allemagne) ;
- une réduction générale des vitesses maximales autorisées sur le réseau routier (120 km/h sur les autoroutes, 100 sur les voies express, 80 sur toutes les autres routes, 30 en ville hors des grands axes) ;
- l'abandon des projets autoroutiers ; les contournements d'agglomérations (Strasbourg, Rouen, Arles...) ne font que générer de l'étalement urbain sans venir à bout de la congestion routière.

La FNAUT demande au gouvernement, mais aussi aux Régions et aux collectivités locales, de réorienter leurs politiques de mobilité pour les placer à la hauteur des enjeux.

Les propositions de la FNAUT permettraient de réduire à la fois les nuisances locales, leurs coûts pour la collectivité (santé publique...), la facture pétrolière et les émissions de gaz à effet de serre.

Contacts presse :

- Bruno Gazeau, président de la FNAUT, tél. 06 76 73 31 09
- Jean Lenoir, vice-président, tél. 06 19 09 78 89
- Jean Sivardière, vice-président, tél. 04 76 75 23 31